

Cevenat sarl

Votre spécialiste en aromathérapie !

La Castagnade
48110 Le Pompidou

France

Tel (00)(33) 06 63 22 84 05

cevenat@nature-helps.com

www.cevenat.fr



Fiche Technique Huile Essentielle

Tagète

Tagetes minuta L. Var bipinata



Nombre de Pages: 2

Date de création: 19/04/2010

Date de révision: 08/12/2015

Lot AH1N-Tea

FT TA1001

Mode d'obtention:

Huile essentielle obtenu par distillation à la vapeur d'eau de:

Tagetes minuta L. Var bipinata

Caractéristiques organoleptiques:

Odeur:	Fruitée, verte, agreste et aromatique
Apparence:	Liquide
Couleur:	Jaune orangé à orange
Indice d'acidité	

Caractéristiques physico-chimiques:

Densité à 20°C:	0,840 à 0,855
Indice de réfraction à 20°C	1,480 à 1,510
Pouvoir rotatoire à 20°C:	+0° à +10°
Point éclair:	+59 °C
Miscibilité dans l'alcool:	

(valeurs moyennes AFNOR)

Principaux composants:

(Lot Nr HA1)

Cis bêta ocimène	(39,930%)	[40,00 à 55,00%]
Dihydrotagétone	(25,01%)	[10,00 à 20,00%]
Limonène	(6,08%)	
Z tagéténone	(2,67 %)	[2,00 à 12,00%]
Z tagétone	(10,91%)	[6,00 à 15,00%]
E tagéténone	(1,33 %)	

Législation:

N°Cas TSCA:	8016-84-0
N°CAS EINECS:	91770-75-1
N°EINECS:	294-862-7
N°FEMA:	3040
N°FDA:	172,510
N°COE:	443n
FCC:	-
RIFM:	X
FMA:	-
AFNOR:	-
INCI:	TAGETES MINUTA FLOWER OIL

Informations réglementaires:

Règlement CLP

Identification des dangers

Pictogramme(s) de danger

Mention(s) de danger



SGH02

H226 Liquide et vapeurs inflammables



SGH07

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires



SGH08

H315 Provoque une irritation cutanée
H317 Peut provoquer une allergie cutanée



SGH08

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme

Mention d'avertissement

Danger

Conseil(s) de prudence

P210 Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. — Ne pas fumer.
P273 Éviter le rejet dans l'environnement.
P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P301+P310 En cas d'ingestion : Appeler immédiatement un CENTRE ANTI-POISON ou un médecin.
P302+P352 En cas de contact avec la peau : Laver abondamment à l'eau et au savon.
P501 Éliminer le contenu/récipient conformément aux législations en vigueur.

Non réglementé

Information(s) supplémentaire(s) de danger

Non réglementé

Classification substance CMR(Cancérogène, Mutagène, Toxique pour la reproduction)

Non réglementé

Manipulation, Stockage et D.L.U

Conserver de préférence dans des containers en verre bien pleins, à l'abri de la lumière et à température stable et modérée.

Manipuler dans un local bien aéré à l'abri de toute source d'ignition et de chaleur.

D.L.U : voir l'étiquette

Classification substance CMR(Cancérogène, Mutagène, Toxique pour la reproduction)

Non réglementé

Transport:

Classe 3, Groupe d'emballage III, UN n°1169

Code tarif douanier: 3301 29 41 00

Exigences et restrictions produits cosmétiques:

La présence de substances allergènes dans un produit fini doit être indiquée par voie d'étiquetage si leur concentration respective dépasse 100 ppm dans un produit rincé et 10 ppm dans un produit non rincé (7e amendement Directive Cosmétique Européenne 2003/15/CE)

Allergènes présents:

Limonène (6,08%) [$\leq 5,00\%$], Linalol (0,28%) [$\leq 0,50\%$], Géraniol [$\leq 0,01\%$]

Restrictions IFRA:

Non réglementé

Nombre de pages: 2

Contact: [Michel Vanhove](#)

Cette fiche a été actualisée le 08/12/2015